Éditeur responsable : Olivier Bauthière
Avenue Arthur Procès, 5, 5000- Namur

Info N°58

Formation Module 1 & 2 – 23 et 24 mars 2024

Le **Module 1** est le passage obligé pour commencer le cycle de formation du Spéléo-Secours. Nous y voyons la base des techniques d'évacuation, les notions de points-chaud, de mise sur civière et de brancardage. Il se déroulera dans les locaux de la **Protection Civile de Crisnées**. Cette journée est réservée aux débutants (et aux formateurs).

Cependant, **si tu n'es pas débutant**, mais que tu crois qu'un rappel t'est nécessaire, tu es le bienvenu. Par contre, si tu maîtrises, tu risques de t'ennuyer !

Pour les nouveaux, avant de poser sa candidature, chacun est supposé s'être autoévalué ou a demandé à un « ancien » ce qu'il en pensait. Dans tous les cas, nous verrons vite ceux qui n'ont pas une bonne aisance sur corde ou ceux qui ne connaissent pas les nœuds de base utilisés en spéléologie (par exemple).

Horaire :

1. À partir de 8h30' : accueil & signatures des feuilles de présence ;
2. 9h00' : briefing (chacun doit être équipé à ce moment). Début des ateliers ;
3. 13h00' : repas ;
4. 13h30' : reprise des ateliers ;
5. 17h30' : rangement, débriefing ;
6. Pour ceux qui logent et participent au module 2 : signature de la feuille de présence pour le lendemain.

Matériel à prévoir :

- casque;
- matériel de progression sur corde ;
- repas de midi;
- pour ceux qui logent : une tente ;
- le repas du soir ou s'inscrire au repas commun (sans doute un chili con carne ; prévoir 5€, le compte juste, une assiette et des couverts).

Lieu de rendez-vous et parking.
Protection Civile de Crisnée, Rue Vincent Bonnechère 30, 4367 Crisnée (Kemexhe).
Le parking est situé à l'avant du bâtiment. Laisser la partie qui est face à l'accueil disponible pour le personnel et stationner dans la seconde partie du parking (fléchage Spéléo-Secours en place). Si ce second parking est plein, se garder à l'extérieur du site.
L'accueil se fera à l'avant de l'entrée principale.
La circulation sur le site est autorisée uniquement entre les lieux où nous serons et le parking.

Le **Module 2** est une mise en pratique sous terre de ce qui a été vu la veille. Nous nous rendrons dans la grotte Sainte-Anne à Tilff. Comme c'est une mise en pratique, les anciens sont également les bienvenus pour s'entraîner et pour parrainer ceux qui débutent.

Horaire :

7. À partir de 8h30' : accueil & signatures des feuilles de présence ;
8. 9h00' : briefing (chacun doit être équipé à ce moment). Début des ateliers ;
9. 12h30' : repas (sous terre);
10. 13h00' : reprise des ateliers ;
11. 17h00' : rangement, débriefing ;

Matériel à prévoir :

- casque;
- matériel de spéléo complet ;
- repas de midi.

Lieu de rendez-vous & parking
Route d'Esneux, 4130 Tilff
Pour ceux qui arrivent tôt, laisser le petit parking (3 véhicules rangés à la perpendiculaire de la route) libre pour le conteneur de matériel.

Inscriptions (obligatoires)
http://speleosecours.be/formation.html
Elles seront clôturées le 17 mars.

Candidats pour la formation du Spéléo-Secours

Le Spéléo-Secours Info 57 et la formation à Dave ont déjà donné une vue du niveau nécessaire avant de t'engager dans cette formation, ainsi que de la manière dont elle se déroulait.

En résumé, pour participer à la formation de base du Spéléo-Secours, tu dois :

1. être convaincu que le **travail en équipe** est primordial pour le Spéléo-Secours. Cela implique que chacun doit pouvoir réaliser tout type de mission ;
2. être en bonne **santé** physique ;
3. être à l'aise en **progression** sous terre, avec ou sans corde;
4. être à l'aise dans la **mise en place** des équipements de progression ;
5. connaître **les cavités belges**.

Si tu n'es pas à l'aise avec un des points ci-dessus, alors il vaut mieux attendre le cycle de formation suivant. Une participation active au module 1 nous permettra de nous assurer que tu maîtrises ces acquis et que tu es apte à suivre le reste du cycle.

Deux « formalités » à accomplir :

1. remplir (certains l'ont déjà fait) le document de candidature;
2. envoyer une photo format « carte d'entité » (et où tu es reconnaissable).

Ces deux documents sont à envoyer à secretariat@speleosecours.be avant le 17 mars.

Changement dans les kits points chaud

Lors de l'exercice récapitulatif au Bief Bousset, nous nous sommes rendu compte que la nourriture présente dans les kits point chauds n'est pas suffisante pour une personne pendant 24h. Aussi, nous avons remplacé tout ce que nous avions précédemment par une **ration unique** d'un kilogramme (kg), représentant **2.200 Kilocalories** (kcal). Il s'agit de ration prévue pour une personne en autonomie (randonnée par exemple) pendant 1 journée complète.

Nourriture : poulet bolognaise (350g) , ragoût de bœuf aux légumes (350g), biscuits salés (2 x 65g), gâteau (2 x 85g), sucre, café, thé, beurre de cacahouète, pâte de fruit, sel, poivre, chewing-gum et boisson isotonique. **Accessoires** : comprimé d'épuration d'eau, réchauffeur sans flamme, mouchoir en papier, sac poubelle et couvert. À cela, il faut ajouter les **2 litres d'eau** contenus dans le kit point chaud.

Trois rappels :

1. **un kit point chaud doit être géré**. Il faut donc y affecter **un équipier** qui connaît le contenu. C'est particulièrement vrai en cas de relève d'équipe. Une personne de l'équipe arrivante doit refaire l'**inventaire** de ce qui est disponible. Sans cela, il y a le risque de demander à la surface quelque chose que l'on a sous la main… mais qui va mettre bien plus longtemps pour être disponible (cas vécu) ;
2. les **dates de péremption** sont éloignées de deux ans. Pour éviter des gaspillages, nous remplaçons toujours la nourriture à la limite de la date de péremption. Ce qui fait qu'en exercices, la date peut être légèrement dépassée. Cela ne rend pas pour autant la nourriture impropre à la consommation le lendemain du dépassement de la date ;
3. le contenu du kit point chaud est destiné **à la victime** uniquement. Pour les équipiers, il est demandé à chacun de venir sur les lieux d'intervention ou d'exercice avec de la nourriture et de la boisson pour une durée de 8h minimum (sans doute plus pour un médecin, infirmier, etc.).

Le carnet de progression du Spéléo-Secouriste

L'étendue des connaissances à acquérir pour être Spéléo-Secouriste est très vaste. Face à cela, certains d'entre vous sont parfois un peu perdus pour identifier les techniques ou les connaissances qui leur manquent. Aussi, nous avons décidé de réaliser un carnet (8 pages A5) pour t'aider à réaliser une auto-évaluation.

Concrètement, ce carnet reprend la liste des connaissances vue en formation (et reprises dans le manuel). Pour chacune, il est possible de donner une évaluation.

Le carnet sera distribué aux participants des modules 1 et 2. Il sera envoyé aux autres équipiers par la poste.

Les **concepts** s'évaluent sur **deux** niveaux:

Échelon : mon engagement au Spéléo-Secours	T	P
Ma mise en alerte (§ 2.6)	☐	☐
La notion d'urgence (§ 3.6.1)	☐	☐

T : Théorique
J'ai compris le concept grâce aux formations et au manuel ;

P : Pratique
J'ai appliqué le concept dans le cadre d'un exercice ou d'une intervention.

Les **gestes techniques** s'évaluent sur **trois** niveaux:

Échelon : mise en place de l'évacuation verticale	C	A	M
Poulie largable (§ 5.4.3.1)	☐	☐	☐
Les palans (§ 5.4.4)	☐	☐	☐

C : Connu
Je peux reproduire le geste dans le cadre d'une formation ou sous supervision ;

A : Acquis
Je suis capable de réaliser le geste de manière autonome ;

M : Maîtrisé
Je suis capable d'organiser une (petite) équipe pour la mise en place de la technique et de contrôler le travail de mon équipe (rôle de CE ou CE adjoint).

Échos

Le **samedi 7 octobre**, nous étions 58 au **Fort de Dave**. Cette journée de formation continue a permis aux 35 équipiers présents de s'entraîner aux manipulations d'ateliers connus. 23 spéléos étaient également présents pour « découvrir » le Spéléo-Secours. Après un atelier qui leur était dédicacé (« c'est quoi, le Spéléo-Secours »), ils ont rejoint comme spectateur les autres ateliers. Malheureusement, le nombre élevé de participants ne leur a pas permis une participation plus active.

Attention, **la formation prévue en octobre** (Module 3 et exercice) est reportée d'une semaine. Elle aura donc lieu des **19 et le 20 octobre**. En effet, le dimanche 13 est un jour d'élection.

En janvier, nous avons revu **les listes d'appel**. Celle-ci contient maintenant 84 personnes au total. Parmi celles-ci, une quinzaine ne sont habilitées qu'à intervenir dans les **accidents de plongée** en carrières souterraines. Tous les autres (69) sont habilités pour intervenir lors d'incident **sous terre**. Si l'on retire les spécialistes, nous arrivons à **43 équipiers**. 12 équipiers ne sont pas en ordre de formation et ne peuvent donc pas (plus) intervenir. Le module 1 devrait être l'occasion de renforcer nos effectifs … dans 2 ans!

Calendrier

Date	Activité	Où
23 et 24 mars 2024	Module 1 & 2	M1 : Protection Civile Crisnée M2 : Sainte-Anne
19 et 20 octobre 2024	Module 3 et exercice récapitulatif, avec plongeurs	M3 : à définir Ex : Hotton (à confirmer)

Les réunions de la commission sont ouvertes aux membres du Spéléo-Secours. Contacter Olivier si tu veux en connaître la date et y participer.